

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Activités d'intégration professionnelle (Partie III)</b>
<b>Section(s)</b>	- (20 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Valérie MUSEUR	360	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Ateliers de formation professionnelle - Partie 3</b>	60h	Marie GANZITTI Valérie MUSEUR
<b>Stages pédagogiques - Partie 3</b>	300h	Marie GANZITTI Valérie MUSEUR

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>
- Activités d'intégration professionnelle (Partie II)	

<b>Répartition des heures</b>
<b>Ateliers de formation professionnelle - Partie 3</b> : 60h d'exercices/laboratoires
<b>Stages pédagogiques - Partie 3</b> : 300h d'AIP

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Ateliers de formation professionnelle - Partie 3</b> : Français
<b>Stages pédagogiques - Partie 3</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Les compétences devant être certifiées en bloc 2 et non-remédiables

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession</li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société</li> <li>• Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover</li> <li>• Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement</li> <li>• Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions</li> <li>• Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté</li> </ul>

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Concevoir des activités d'apprentissage innovantes mettant en œuvre la didactique des disciplines et/ou l'interdisciplinarité en portant un regard réflexif sur celles-ci.
- Construire, tester des outils pédagogiques.
- Participer à et/ou mener des projets professionnels, citoyens et/ou institutionnels.
- Construire un curriculum respectant une progression sur la durée d'un stage et/ou d'une année.
- Construire des activités différenciées en tenant compte des apports des neurosciences.
- Assumer des écrits professionnels en accord avec les consignes données et les prescrits légaux.

### Contenu de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 3

Notions liées à l'apprentissage de la lecture en 1<sup>ère</sup> année.

Notions didactiques liées aux mathématiques, au français, à l'histoire.

Notions liées aux NTIC et à la classe inversée.

Différenciation pédagogique, pédagogie du projet, Intelligences multiples,...

### Contenu de l'AA Stages pédagogiques - Partie 3

- Les stages sont des activités pédagogiques pratiques en situation réelle.
- Activités d'articulation théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement, et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus

### Méthodes d'enseignement

**Ateliers de formation professionnelle - Partie 3** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

**Stages pédagogiques - Partie 3** : suivi et apprentissage in situ

### Supports

**Ateliers de formation professionnelle - Partie 3** : syllabus, notes de cours

**Stages pédagogiques - Partie 3** : Socles et programmes d'études, porte-documents

### Ressources bibliographiques de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 3

Giasson, "La compréhension en lecture", De Boeck, 2008

Caron, "Apprivoiser les différences", Chenelière, 2004

### Ressources bibliographiques de l'AA Stages pédagogiques - Partie 3

1. Socles de compétences – Fédération Wallonie - Bruxelles – Enseignement et Recherche Scientifique - Octobre 2012

- Programme d'études 2009 pour l'enseignement fondamental – Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents, 2001.
- Porte-documents de l'étudiant de BA3PP

CARON J., Apprivoiser les différences. Guide sur la différenciation des apprentissages et de la gestion des cycles, Montréal, 2003, Chenelière.

CARON J., Différencier au quotidien. Cadre d'expérimentation avec points de repère et outils support, Montréal, 2008, Chenelière.

Godet, Pédagogie pratique de l'éveil historique, Bruxelles, 2002 ;  
Daron, Leclercq, Stouffs, La vie des hommes et des femmes de la Préhistoire au Moyen Age, Averbode 2011 + Le fichier-guide d'activités.  
Daron, Leclercq, Stouffs, La vie des hommes et des femmes du Moyen Age à nos jours, Averbode 2011 + Le fichier-guide d'activités.

Odysée du français, Van In  
Roegiers X., Les mathématiques à l'école primaire, Bruxelles, 2000, Tomes 1 et 2.

SOUSA A. David & TOMLINSON Carol Ann, Comprendre le cerveau pour mieux différencier. Adapter l'enseignement aux besoins des apprenants grâce aux apports des neurosciences, Montréal, 2013, Chenelière

<b>Évaluations et pondérations</b>	
<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	Évaluation continue 100% (non remédiable en 2e session)  - Evaluation continue, collégiale, intégrée qui repose sur la validation des acquis d'apprentissage. A termes, l'équipe pédagogique se prononce quant à la certification des compétences visées pour l'année en cours. - Les activités menées dans le cadre des AFP sont évaluées de manière continue et formative. Elles feront l'objet d'un transfert dans le cadre des stages. - La présence aux AFP et aux stages est obligatoire (cf. disposition spécifique quant aux absences en AFP ou en stage) - Le maître de stage est un partenaire privilégié pour les professeurs du département pédagogique et la qualité de l'évaluation formative qu'il fait du travail de l'étudiant est crucial dans la progression de celui-ci (cf. Circulaire Dupuis concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents, 7 juin 2001) - Pour la communication de l'évaluation de l'épreuve intégrée, se référer aux dispositions spécifiques du campus pédagogique.

Année académique : **2019 - 2020**